

Séance du Conseil Académique en date du 15 novembre 2018

Avis n° CAC-2018-014

Ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil académique du 6 septembre 2018
2. Avis sur la suppression des facultés SHAP et Humanités
3. Dialogue de gestion
4. Accord de coopération interuniversitaire et accord d'échanges d'étudiants avec Reed College (USA)
5. Accord de coopération interuniversitaire avec l'université pétrolière de Chine
6. Accord de coopération interuniversitaire avec l'université préfectorale d'Aichi (Japon)
7. Convention cadre de partenariat avec la CCI Grand Lille
- 8. Motion proposée par le collectif SynergieS et relative au manquement de l'Etat quant à la dotation de l'université de Lille dans le cadre du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et de la charge de service public.**

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'université de Lille.

Etaient Présents :

Collège A : Amar ABDERRAHMANI, Sandrine CHASSAGNARD-PINET, Nathalie CHUSSEAU, Christophe D'HULST, Cristian FOCSA, Benoît FRESSE, Christian HAUER, Christine LE CLAINCHE, Xavier LECOCQ, Catherine MAIGNANT, Claude-Alain MAURAGE, Charles MERIAUX, Moussa NAÏT ABDELAZIZ, Isabelle VAN SEUNINGEN

Collège B : Aurélie CASSETTE, Frédéric DAUSSIN, Mathieu LE BESCOND DE COATPONT, Pascal MARIOT, Emmanuelle POULAIN-GAUTRET, Marc RIBAUCCOUR, Lieven ROBBERECHT

Collège C : Gérald DELELIS

Collège D :

Collège E : Bénédicte CALIMET, Laurence DELBARRE-WILLARD, Rédha KASSI, Francis ROHAERT

Collège F : Christine BOURGOIS

Collège BIATSS : Thomas DEGAYE, Nicolas DELARGILIERE

Collège doctorants : Tristan HAUTE

Collège étudiants : Aliocha BERNARD, Augustin CLERGIER, Margaux LEQUERTIER (suppléante de Mathis FAUCHART)

Personnalités extérieures : Viviane OLIVO

Etaiet excusés (et procurations) :

Collège A :

Christine BRACQUENIER	procuration à Charles MERIAUX
Ilse DEPRAETERE	procuration à Charles MERIAUX
Rebecca DEPRez	procuration à Isabelle VAN SEUNINGEN
Faridah DJELLAL	procuration à Christine LE CLAINCHE
David LAUNAY	procuration à Isabelle VAN SEUNINGEN
Marie-Pierre LETERME-FLAMENT	procuration à Claude-Alain MAURAGE
Denis PETITPREZ	procuration à Christophe D'HULST

Collège B :

Jean-Sébastien ANNICOTTE	procuration à Amar ABDERRAHMANI
Nicole CHAPEL	procuration à Marc RIBAUCCOUR
Annabel MARTIN-SALERNO	procuration à Mathieu LE BESCOND DE COATPONT

Collège C :

Nicole RAULF	procuration à Gérald DELELIS
--------------	------------------------------

Collège étudiants :

Edouard CORTOT	procuration à Margaux LEQUERTIER (suppléante de Mathis FAUCHART)
Hugo DUPREZ	procuration à Augustin CLERGIER
Cléa GARDIN	procuration à Augustin CLERGIER
Camille LABBAYE	procuration à Margaux LEQUERTIER (suppléante de Mathis FAUCHART)

Personnalités extérieures :

Bruno DESPREZ	procuration à Jean-Christophe CAMART
Evelyne LAMPIN-MARTIN	procuration à Nicolas DELARGILIERE
Nicolas LEBAS	procuration à Jean-Christophe CAMART

Etaiet présents (à titre consultatif, invités ou membres de droit) :

Equipe présidentielle - Bureau

Premier vice-président : Damien CUNY
Vice-présidente en charge de la formation : Lynne FRANJIE
Vice-président en charge de la recherche : Lionel MONTAGNE
Vice-président en charge des relations internationales : François-Olivier SEYS

Equipe présidentielle - Comité de direction

Vice-président étudiant : Augustin CLERGIER
Vice-présidente ressources humaines, politique sociale et amélioration continue : Georgette DAL

Unités de formation et de recherche (UFR)-instituts-écoles-départements

Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire : Etienne DEVEAUX (excusé)
Doyen de la Faculté des Sciences Historiques, Artistiques et Politiques : Charles MERIAUX
Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies : Christophe VUYLSTEKER
Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie A : François WAUQUIER

Directrice générale des services adjointe : Marie-Dominique SAVINA

Responsable du service des affaires institutionnelles : Xavier BOLLENGIER (excusé)
Assistantes du service des affaires institutionnelles : Carole MONNET et Caroline FONTIER
Secrétaire de séance : Nadège FONTAYNE

8. Motion proposée par le collectif Synergies

Le conseil académique de l'Université de Lille, lors de sa séance du 15 novembre 2018, émet un avis favorable concernant la motion proposée par le collectif SynergieS relative au manquement de l'Etat quant à la dotation de l'université de Lille dans le cadre du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et de la charge de service public.

Nombre de votants : 52
Pour : 44
Contre : 1
Abstention : 6
Ne prend pas part au vote : 1

Le Président de l'Université

Jean-Christophe CAMART

Les élus du CAC constatent que l'Université de Lille n'a pas les marges de manœuvre suffisantes pour proposer la mise au concours des postes vacants, qu'il s'agisse des postes occupés par les enseignants-chercheurs ou les BIATSS.

L'Université n'a donc plus les moyens d'assurer l'ensemble de ses missions de service public comme elle le devrait.

Cette situation de crise n'est plus soutenable et place certaines composantes dans des situations de tension très importante.

Les élus constatent que l'Université prend ses responsabilités en prenant les décisions difficiles imposées par les multiples contraintes qui pèsent sur elle.

C'est pourquoi, ils demandent aux pouvoirs publics et particulièrement à l'État et à la Région de prendre désormais leurs propres responsabilités en donnant à la nouvelle Université de Lille les ressources pour assurer ses missions essentielles de service public de formation et de recherche.

Les élus demandent qu'une journée d'information et d'échanges sur les difficultés de l'Université soit organisée avec l'ensemble des personnels et des usagers.